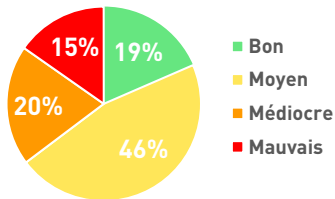


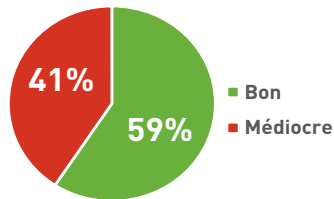
ÉTAT DES EAUX

L'Observatoire a représenté l'état ou potentiel écologique des cours d'eau (à gauche) et l'état chimique des masses d'eau souterraines (à droite), à l'échelle de la région, sur la base des états des lieux 2019 adoptés par les comités de bassin Loire-Bretagne et Seine-Normandie.



état des cours d'eau

> [Allez + loin](#)



état chimique des masses d'eau souterraines

PLACE DE L'AGRICULTURE BIO

3,5% part de la surface agricole cultivée en bio en 2019

- 25% de grandes cultures
- 31% de cultures fourragères
- 11% d'autres cultures (vignes, fruits et légumes...)
- 33% de surfaces en conversion

> [Allez + loin](#)

ESPACES PROTÉGÉS

32,7% part de la région protégée par une protection contractuelle ou autre, en 2019

- 22% en Natura 2000
- 10% en PNR²
- 0,4% d'ENS³
- 0,11% de sites Cen⁶ / collectivités

0,32% part de la région protégée par une protection réglementaire

- 0,14% de RNCFS⁴
- 0,18% de réserves naturelles, réserves biologiques, APPB⁵

> [Allez + loin](#)

FLUX D'ARTIFICIALISATION

1 568,7 ha ont été artificialisés par an en moyenne, de 2009 à 2019, équivalent de 6 terrains de foot artificialisés par jour durant cette période. 68% sont destinés à l'habitat.

> [Allez + loin](#)

ESPACES GÉRÉS

Un espace dit «géré» a pour but de préserver la biodiversité en mettant en place des actions concrètes de gestion, via un document de référence et pour une durée définie.

14 321 ha sont gérés en faveur de la biodiversité en région en 2020 soit 0,37% de la surface du Centre-Val de Loire

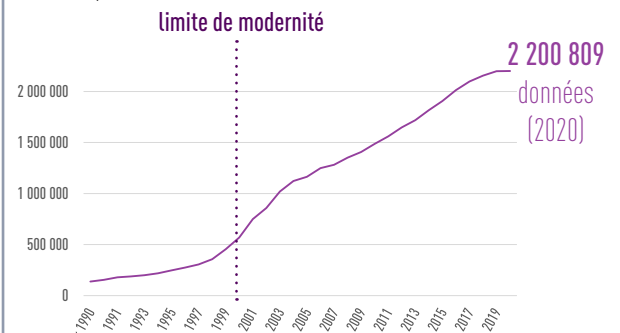
> [Allez + loin](#)

> [Aller + loin : https://www.biodiversite-centrevalde Loire.fr/decouvrir/l-observatoire](https://www.biodiversite-centrevalde Loire.fr/decouvrir/l-observatoire)

¹CBNBP : Conservatoire botanique national du Bassin parisien ; ²PNR : Parc naturel régional ; ³ENS : Espace naturel sensible ; ⁴RNCFS : Réserve nationale de chasse et de faune sauvage ; ⁵APPB : Arrêté préfectoral de protection de biotope ; ⁶Cen = Conservatoire d'espaces naturels ; ⁷ZNIEFF : Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique

CONNAISSANCE FLORISTIQUE

Le CBNBP¹ centralise les données floristiques régionales à partir de différentes sources (données de terrain, biblio, herbier...).



Cumul du nombre de données sur la flore indigène et naturalisée dans la base de données ©Flora par année d'observation

> [Allez + loin](#)

ÉDUCATION À LA BIODIVERSITÉ

56% des animations proposées par le réseau GRAINE Centre-Val de Loire, en environnement et développement durable, ont eu pour sujet la biodiversité, en 2019.

84% des publics touchés cette même année, sont des scolaires.

> [Allez + loin](#)

ESPÈCES EMBLÉMATIQUES

L'Observatoire met en avant des espèces à fort enjeu de préservation. Cette année, 2 nouvelles fiches espèces rentrent au catalogue : la Cistude d'Europe et l'Écrevisse à pieds blancs.

> [Allez + loin](#)

ZNIEFF

Les ZNIEFF⁷ sont des outils de recensement du patrimoine naturel qui identifient les secteurs à forte richesse. Les ZNIEFF de type I répertorient des espèces ou des habitats naturels remarquables, les ZNIEFF de type II, de grands ensembles naturels riches.

911 ZNIEFF DE TYPE I > 41 415 ha en 2020

94 ZNIEFF DE TYPE II > 306 422 ha en 2020 soit 9% de la surface régionale

> [Allez + loin](#)

